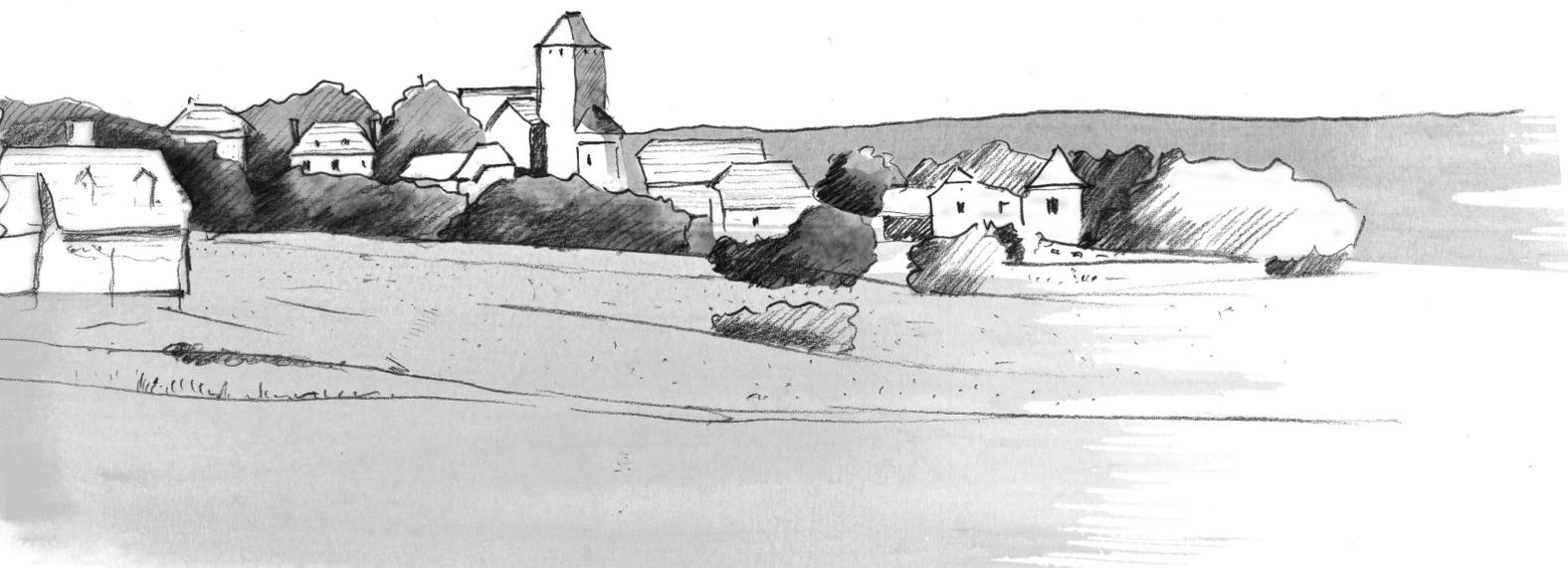




# Le village d'Orniac

un village caussenard au bord d'une doline







A l'écart des grandes voies de circulation non loin de la vallée du Célé, Orniac a préservé des ambiances villageoises modelées au fil de l'histoire par des organisations sociales et des pratiques agricoles visant à mettre en valeur un terroir difficile. Dans le village, l'évolution des différentes organisations urbaines accompagne les manières d'aménager le territoire au fil des époques. A Orniac, les sociétés rurales particulièrement inventives ont développé des savoir-faire ainsi qu'un art de bâtir et d'aménager qui forcent aujourd'hui l'admiration autant par l'élégance de l'architecture que par une véritable intelligence des lieux. Ici, ces structures héritées encore habitées et valorisées sont toujours d'actualité et peuvent devenir une source d'inspiration pour aménager les villages du causse aujourd'hui.

Le bourg d'Orniac organisé autour de son église en bourbure d'une dépression agricole.

# Un plateau caussenard

Le village caussenard d'Orniac est implanté sur la frange sud du causse de Gramat, causse central du Quercy. Il occupe un petit plateau aux marges érodées isolé à l'est par la *Combe de Bourlande* et à l'ouest par le réseau de la *Combe gelée*. Ce plateau domine la vallée du Célé qui irrigue l'extrême sud de la commune (secteur du *Liauzu*).

Autour du village, le paysage aménagé et valorisé par une agriculture polycole se construit dans une alternance aléatoire de parcelles de parcours à mouton, de labours et de prairies de fauche s'adaptant à la réparti-

tion erratique des sols propre aux terroirs caussenards. La polyculture centrée sur l'élevage maintient un paysage ouvert aux horizons dégagés. Cependant, ces horizons restent courts, le regard étant le plus souvent arrêté par les ondulations du relief ou des espaces boisés.

Motif emblématique des causses du Quercy, le maillage de murets de pierre hérité du XIX<sup>ème</sup> siècle contribue à l'unité du paysage malgré une lente et progressive érosion conduisant à sa ruine.



Empreinte topographique du territoire de la commune d'Orniac et ses alentours.



Vue sur le causse et la *Combe gelée* depuis la frange sud-ouest du bourg d'Orniac.



Frange sud du site du bourg d'Orniac depuis le secteur des *Débats*.

# Au bord d'une doline

Le village d'Orniac combine dans sa forme urbaine un héritage historique ainsi que la mise en valeur et l'adaptation à une forme de relief caussenarde spécifique, la doline.

Sur le plan géographique, le bourg s'installe au bord d'une grande doline bien marquée dont le creux accumule des sols rouges profonds offrant des terres propices aux labours. Evitant ces terres précieuses pour l'agriculture où, de surcroît, les constructions sont plus difficiles à fonder, le bâti (bourg et hameaux) s'est progressivement implanté sur sa périphérie adoptant une organisation en croissant qui caractérise le paysage du village d'Orniac.

Le centre du bourg - partie a priori la plus ancienne - s'organise autour de l'église paroissiale dont l'abside, la travée de chœur et le clocher remontent au Moyen Âge (fin XII<sup>ème</sup> ou début XIII<sup>ème</sup> s.)<sup>1</sup>. L'édifice appartient alors à l'archiprêtré Saint-André de Cahors<sup>2</sup>. La seigneurie est au Barasc de Béduer<sup>2</sup>, village situé à une bonne vingtaine de kilomètres à l'est dans la vallée du Célé. En l'absence d'une étude historique précise sur le village, il est difficile d'expliquer la forme actuelle du

centre bourg, en particulier l'époque à laquelle l'église a eu un rôle polarisateur dans l'organisation du groupement bâti : le Moyen Âge, l'époque qui suit la guerre de Cent Ans ou bien encore l'époque moderne ?

Au sud-ouest, en marge du « noyau ecclésial » une grande maison – dite « le château » - identifiée par une tour borde la place principale actuelle du village.

A partir de ce « noyau ecclésial » ramassé, le village se déploie en périphérie de manière plus lâche. Les groupements sont constitués de mas agricoles où la plupart des bâtiments datent du XIX<sup>ème</sup> siècle :

- au sud, le *Mas de Simon* développé en essaim,
- à l'est, un mas agricole figuré sur le cadastre de 1829,
- au nord, le hameau de *Lafargue* implanté au bord du chemin d'Orniac à Blars.

La mairie-école édiflée au début du XX<sup>ème</sup> siècle dans un style républicain implantée le long de la route (RD 42).

1 - BRU N. (sous la direction de) . *Archives de pierre. Les églises du Moyen Âge dans le Lot*. Ed Silvana editorila (Milan) - 2011. p. 253.

2. CLARY R. *Histoire des paroisses du diocèse de Cahors*. imp. Tardy Cahors.- 1986. p. 207 - 208

3 - BAZALGUES G. « *A la découverte des noms de lieux du Quercy et des communes du Lot* » Ed. Editions de la Bourriane et du Quercy, Gourdon – 2002. p. 82

6



## Les Noueyrailles, un toponyme au sol profond !

Le toponyme noueyrailles associé à la doline du bourg d'Orniac correspond à un lieu où est cultivé le noyer, une noyeraie (en occitan *lo noguier* est le noyer, *las nosières* un lieu planté de noyers<sup>3</sup>). Sur la causse aux sols maigres, les noyers trouvent dans les terres profondes et fraîches des dolines les conditions idéales à leur développement. Il n'est donc pas incongru qu'à Orniac, un toponyme formé à partir de noyers / noyeraie désigne une partie de la doline structurant le bourg.

Repérage des différentes formes urbaines sur l'empreinte cadastrale actuelle du village d'Orniac

- bâtiment figuré au cadastre actuel
- "quartier" agricole établi à l'écart du « noyau ecclésial »
- bâti polarisé autour de l'église



Abside couverte en lauze et clocher médiéval de l'église d'Orniac.



Détail des deux modillons sculptés de la corniche de l'abside de l'église d'Orniac.  
Image du haut : tête d'animal stylisée tenant un rouleau entre ses mâchoires.  
Image du bas : personnage stylisé aux bras écartés.



7



-  mairie-école
-  maison
-  annexe agricole ou annexe agricole transformée en habitation
-  Orientation de la façade principale selon des considérations climatiques
-  Orientation de la façade principale favorisant une mise en scène du bâtiment depuis l'espace public

Le *Mas de Simon* à Orniac présente une forme urbaine caractéristique des groupements paysans en essaim des causses du Quercy. Les îlots accueillant du bâti ont des formes organiques et sinueuses. Les maisons sont implantées, au regard de la topographie locale, afin de bénéficier d'une orientation solaire favorable aux apports thermiques passifs (sud ou sud - sud-est). Seule la mairie-école déroge fondamentalement à ce principe : elle est implantée en référence à l'espace public conformément à la fonction et à la portée symbolique du bâtiment.

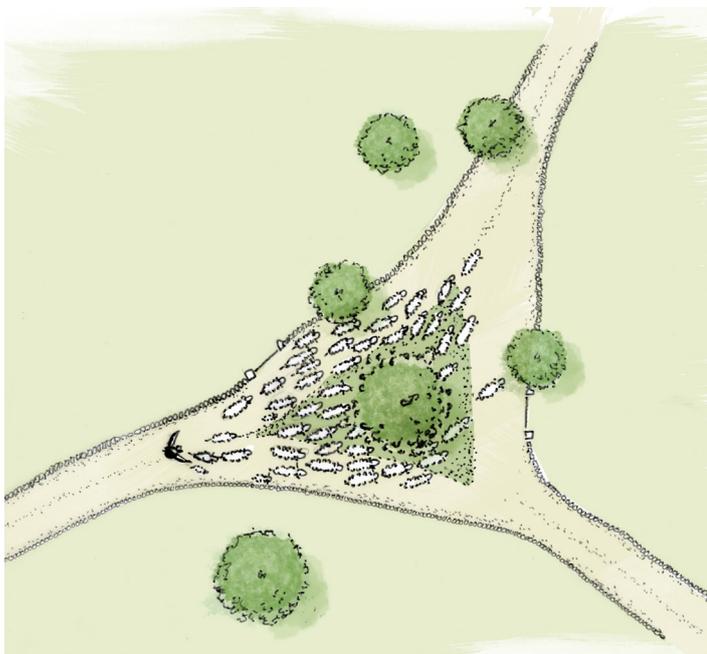
## Des espace publics pastoraux

En périphérie de la partie ancienne du village regroupée autour de l'église, Orniac offre des espaces publics aménagés pour l'élevage. Tout y est prévu pour le parcours aisé ou le regroupement des troupeaux de brebis. Les voies ont un tracé fluide et sans rupture afin de faciliter le déplacement ou le croisement des troupeaux. Les croisements dessinent des courbes aux angles ouverts. Des carrefours élargis en triangle permettent de stocker et orienter les bêtes à l'instar de celui situé entre le bourg et les *Guitous*. Celui du *Talibeau* situé à l'est du bourg accueille un abreuvoir – communément

ici appelé lac – , équipement propre à l'élevage. Au nord-est du bourg, un ancien patus reçoit le lac de Lapeyre, abreuvoir profondément creusé dans la roche. Deux rampes sont aménagées au nord et au sud pour permettre aux troupeaux de s'abreuver. Un plan de lavage en ciment est aménagé sur la rampe sud. Un peu à l'écart du lac, sur la même veine d'eau, un puits-citerne couvert est équipé une pompe à chaîne qui permettait de remonter l'eau destinée aux usages domestiques et alimentaires sans qu'elle ne soit souillée par animaux.



Vue générale du *patus* accueillant le lac de Lapeyre à Orniac.



Carrefour élargi en triangle planté d'un frêne entre le bourg d'Orniac et les *Guitous*. Cette configuration favorise le déplacement des troupeaux.

Déplacement d'un troupeau de brebis dans un carrefour élargi en triangle.

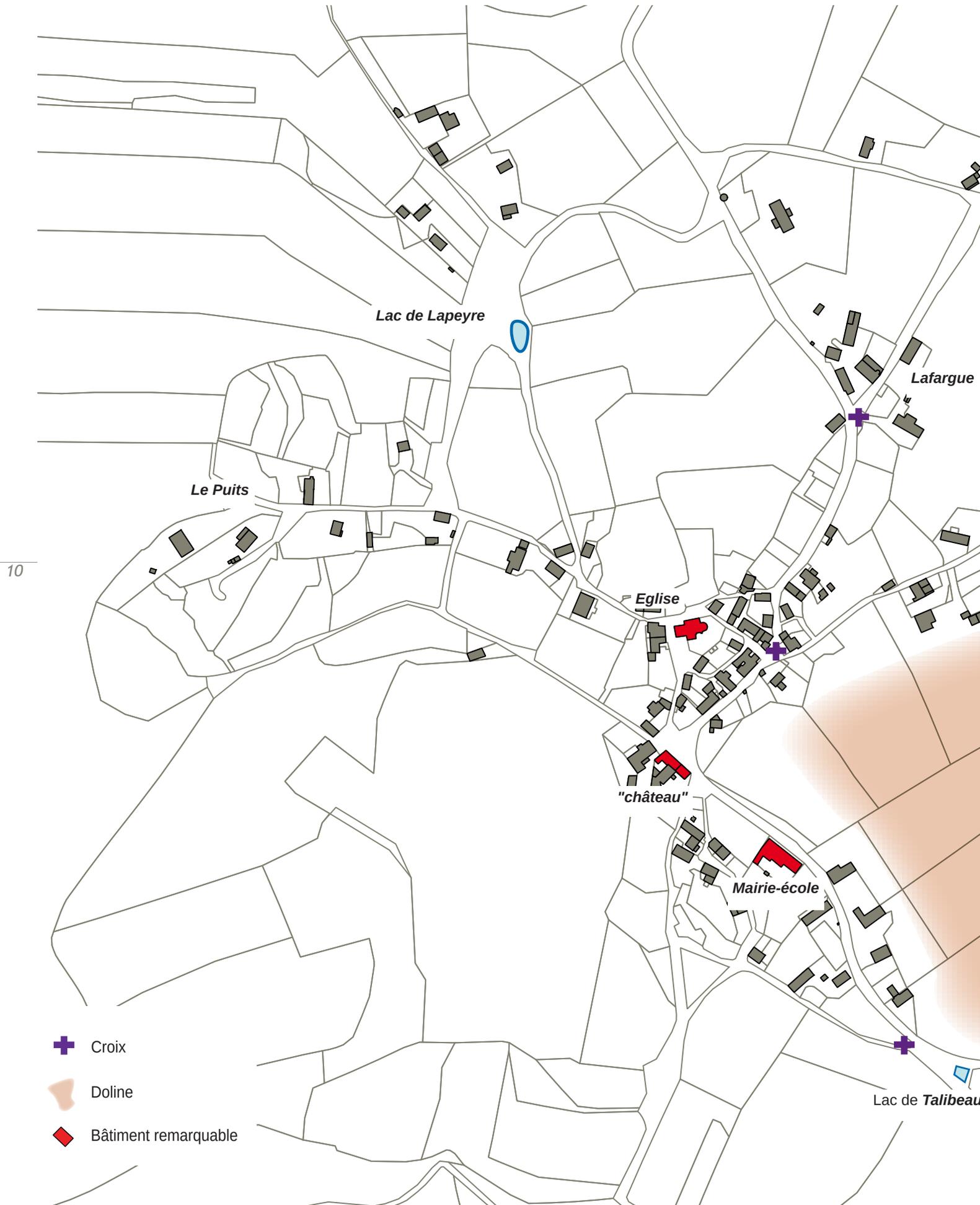


Sur le *patus* du lac de *Lapeyre* à Orniac, le lac creusé dans le socle calcaire du causse cotoie un puits-citerne équipé d'une pompe à chaîne.

Lac de *Talibeu* à Orniac.



Trame "organique" des espaces publics du village d'Orniac





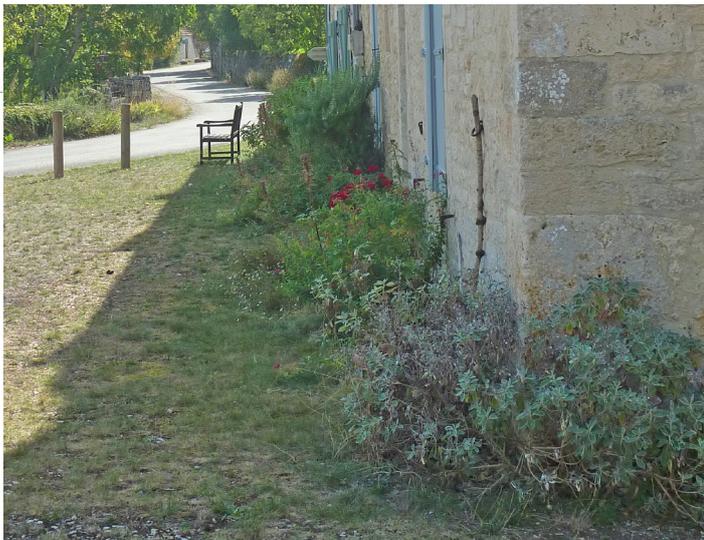
## Des ruelles jardins

Le paysage des ruelles du bourg d'Orniac tire son attrait de l'élégante simplicité d'aménagement propres aux villages ruraux des Causses du Quercy. Il est resté rustique au sens premier du terme. Les sols sont traités sans manière, les tracés des contours des surfaces sont souples et la composante végétale tient une place importante. Le promeneur qui déambule à Orniac remarque les plages herbeuses qui courent aux pieds des façades. Ailleurs dans le bourg, le sol d'une ruelle est entièrement en herbe.

En jardinant au pied de leurs façades, les riverains participent à l'embellissement d'un paysage commun. Aux murs des maisons, treilles de vignes ou rosiers palissés décorent les façades et forment des élévations végétales dans des espaces étroits où des arbres peineraient à trouver leur place. La végétation qui déborde parfois des jardins contribue aussi aux ambiances agréables du village.

Le charme du village tient donc tout autant à l'organisation du groupement bâti, c'est-à-dire à sa forme urbaine, qu'à l'attention prêtée par la municipalité à la

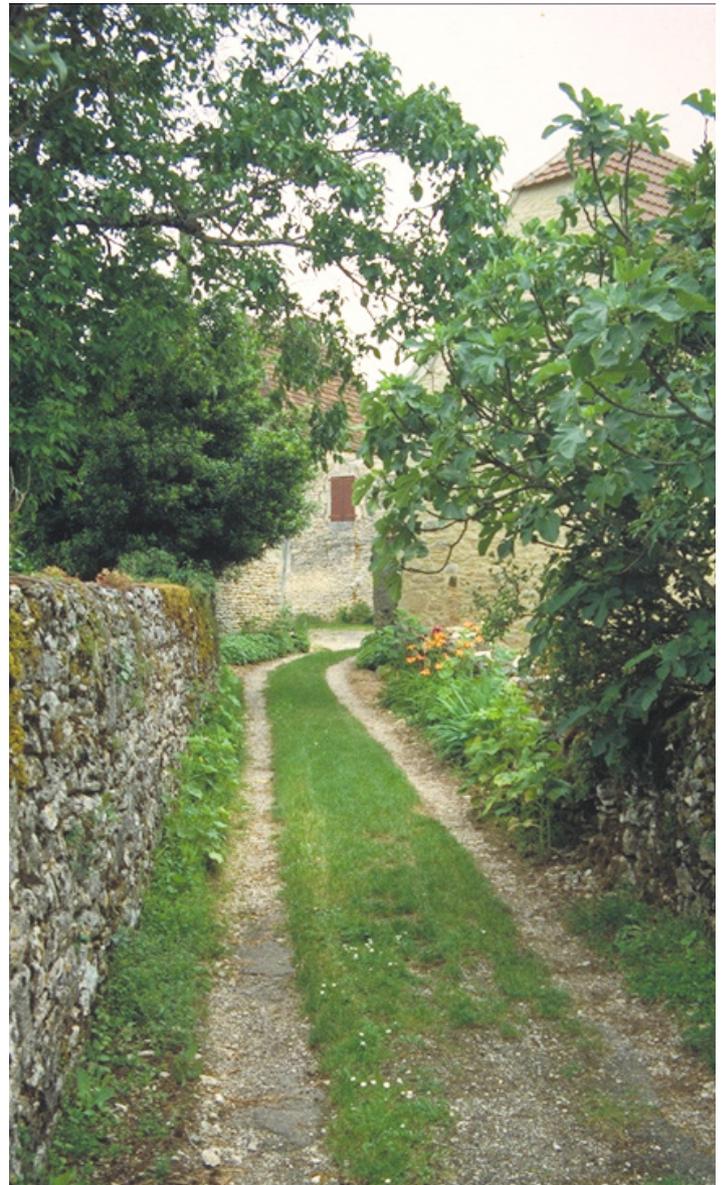
préservation de la simplicité des espaces publics ainsi qu'à l'implication des riverains.



Plantations décoratives de vivaces en pied de murs à Orniac



Départ de ruelle enherbée à caractère piétonnier dans le bourg d'Orniac.



Ruelle enherbée accessible aux véhicules dans le secteur du Mas de Simon à Orniac.



Dans le bourg d'Orniac, une rue menant à l'église présente un décor végétal introduit et entretenu par les riverains sur le bas-côté de la voie. La végétation qui déborde des jardins contribue aussi à la qualité d'ambiance du paysage de la rue.

13



Dans les années 1990, une amatrice de jardinage a changé le visage d'une rue du bourg d'Orniac en y introduisant un décor végétal coloré foisonnant. Cette initiative individuelle souligne l'importance du rôle joué par les habitants dans la constitution du paysage de l'espace villageois mais aussi sa fragilité.



L'aménagement des espaces publics des villages ruraux des causses du Quercy réclame avant tout de la simplicité. Ici à Orniac des bas-côtés rustiques enherbés et une voie en revêtement bitumineux suffisent à qualifier le paysage villageois.

# L'histoire d'un embellissement

Irriguant le village, les espaces publics remplissent des fonctions de liaison et de desserte. Ils sont aussi des lieux d'échange et de rencontre, des lieux de représentation, des lieux de mise en scène du cadre architectural. Au même titre que le patrimoine bâti ou urbain, les espaces publics ruraux sont porteurs de spécificités qui méritent d'être considérées avec attention. En 2014, une partie des espaces publics d'Orniac ont été réaménagés avec l'objectif affiché d'affirmer l'ambiance villageoise tout en répondant aux besoins actuels dans un budget contraint.

Le projet a porté sur les espaces publics structurants du village : la « rue principale » en traverse et la place principale située à l'articulation entre le noyau « histo-

rique » et le *Mas de Simon*.

La réintroduction du végétal et notamment l'usage de la grave enherbée – ou mélange terre pierre - a permis de recomposer les espaces publics en les adaptant aux usages d'aujourd'hui (circulation et stationnement des véhicules). La place aux allures de carrefour dilaté a été requalifiée en une place enherbée. La traverse routière a retrouvé un statut de rue par la mise en oeuvre de larges bas-côtés enherbés et plantés et ouvrent sur la doline au bord de laquelle s'inscrit Orniac. Ce projet, au travers d'une intervention mesurée s'appuyant sur les qualités du paysage existant, a permis de valoriser le village et d'affirmer son identité rurale.



1 - place d'Orniac avant travaux 2012



2 - place d'Orniac pendant travaux 2013



2 - place d'Orniac après travaux 2015 - cliché G.Laizé

Succédant à un carrefour dilaté uniformément recouvert de revêtement bitumineux, une place enherbée a été composée. Le sol en grave enherbée permet la circulation des véhicules et autorise ainsi la desserte des chemins et ruelles connexes. Cet espace vert convivial est investi par les habitants qui fleurissent les pieds de façades et contribuent ainsi à la qualité d'ambiance de l'espace public.

1 - Espace public du secteur du « château » en 2012 (prise de vue depuis le sud-est). L'absence de végétation et une « nappe de bitume » occupant uniformément l'espace conférant un aspect routier au paysage que les réseaux aériens contribuent à banaliser.

2 - Espace public du secteur du « château » en 2014 peu avant la livraison des travaux de requalification des espaces publics (prise de vue depuis le sud-est). L'enfouissement des réseaux aériens, la définition d'un tracé de la voie grâce à des plages herbeuses, des plantations et la réalisation de murets ont permis de redéfinir les usages et affirmer le caractère villageois du lieu.

3 - Espace public du secteur du « château » en 2015 (prise de vue depuis le nord-ouest). L'espace en herbe créé au pied du « château » améliore le paysage public du bourg tout en valorisant les logements qui ouvrent sur la placette.



L'aménagement de larges accotements enherbés le long de la traverse participe à réduire la perception de la largeur de la voie et à mettre en valeur le paysage rural alentour. Conception & maîtrise d'oeuvre : G.Laizé Paysagiste-concepteur dplg & A. Marty Architecte dplg - cliché G.Laizé



Un espace de stationnement minéral adapté à un usage régulier est aménagé au-devant de la mairie en continuité de traitement de son parvis. Un espace de stationnement en grave enherbée s'inscrit le long de la traverse et répond quant à lui à un usage ponctuel. Conception & maîtrise d'oeuvre : G.Laizé Paysagiste-concepteur dplg & A. Marty Architecte dplg - cliché G.Laizé



Détail d'un accotement réalisé en grave enherbée ou mélange "terre-pierre"



### Charte d'aménagement des espaces publics du Parc naturel régional des causses du Quercy

Le PNR des Causses du Quercy a mis en place, avec l'appui du CAUE du Lot, une charte d'aménagement des espaces publics. Ce document vise à sensibiliser les élus à l'aménagement qualitatif des rues et des places des villages en mettant en avant des principes de sobriété et de durabilité. Il s'agit aussi de préserver les pratiques traditionnelles de plantation.

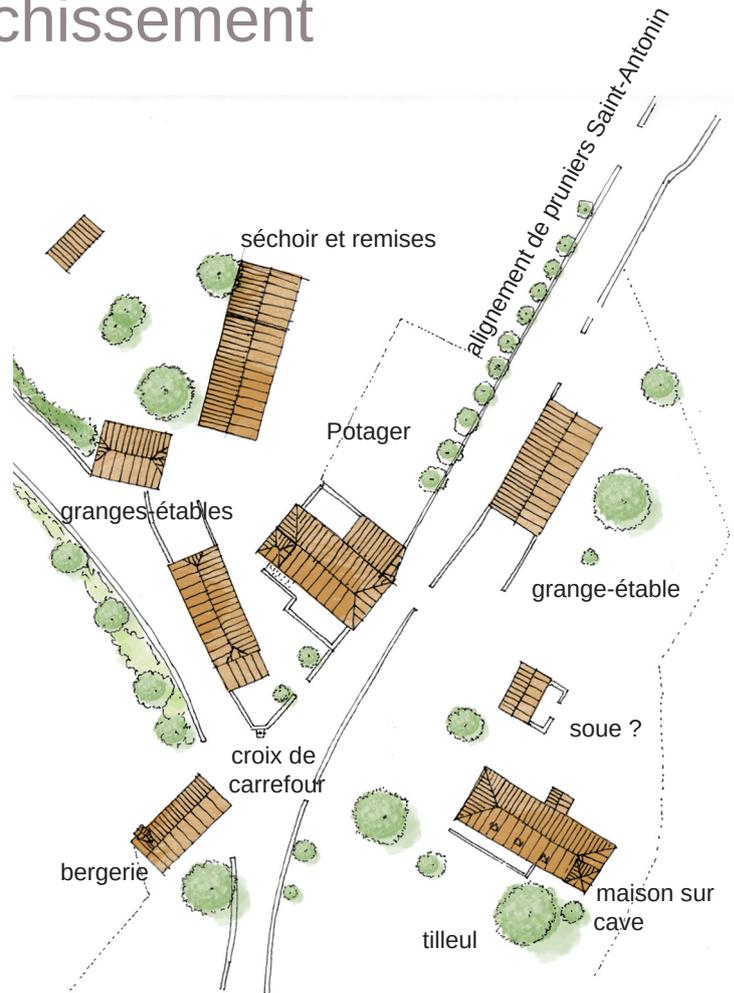
# Une architecture de l'enrichissement

Le XIX<sup>ème</sup> siècle est une période d'apports importants pour l'histoire des paysages ruraux des Causses du Quercy. Les conditions de vie s'améliorant, la population augmente. C'est une époque d'affirmation forte de la propriété privée et d'un modèle agraire en particulier fondé sur le réseau des oustals, à la fois maisons de famille et domaines foncier agricole, qui se déploient sur l'ensemble du causse, cherchant à valoriser le moindre arpent.

Quoique au XIX<sup>ème</sup> siècle l'économie agricole ne se détourne pas des cultures, l'élevage ovin s'intensifie en lien avec le développement des cultures destinées à l'affouragement. Les brebis fournissent laine, viande et lait.

Fondées sur une polyculture familiale au début du XIX<sup>ème</sup> siècle, les productions agricoles deviennent plus spéculatives et commerciales dans le courant du XIX<sup>ème</sup> siècle en particulier à partir des années 1860 - 1870. A cette époque, certains propriétaires tirent leur épingle du jeu et s'enrichissent. La production viticole ou celle de la truffe joueront aussi localement un rôle non négligeable dès la seconde moitié et à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle.

16 Pour autant, d'autres cultivateurs, nombreux, ne profitent que de très loin de l'essor économique du territoire et vivent dans des conditions modestes. Certains, même s'ils sont propriétaires de quelques lopins de terre et quelques bêtes, doivent louer leurs bras aux grands domaines.



Organisation en plan des deux oustals de *Lafargue* à Orniac. Les vastes logis sur cave sont accompagnés d'annexes agricoles disposées « en semis » en fonction de logiques fonctionnelles agricoles, de contraintes topographiques et de considérations climatiques (ex. : ventilation du séchoir favorisée par une orientation est-ouest des long-pans).



A *Lafargue* (Orniac), les logis sur cave ornés d'un pigeonnier se répètent dans le paysage, constituant un motif architectural marquant.

L'architecture est le témoin de ces évolutions socio-économiques. Au lieu-dit *Larfargue*, à l'entrée nord dans le village, deux oustals aux dimensions remarquables se répondent « symétriquement » et constituent un repère dans le paysage. La lecture du cadastre ancien daté de 1829 <sup>1</sup>, montre que ces ensembles ont subi des ajouts (annexes agricoles) et des remaniements importants après le premier tiers du XIX<sup>ème</sup> siècle.

Implantés de part et d'autre de la voie, les logis sur cave aux dimensions amples et couverts de hautes toitures à quatre pans illustrent un emblème de l'architecture paysanne quercynoise qui puise certaines de ses références dans l'architecture aristocratique médiévale :

- perron à l'étage desservi par un escalier de pierre, ou bolet,
- épis de faîtage, en pierre pour le logis situé à l'ouest et en céramique pour le logis à l'est,
- tour pigeonnier accolée au logis.

D'autres détails architecturaux témoignent aussi de l'attention apportée à l'oustal. Les façades sont soigneusement enduites avec un mortier de chaux – produit manufacturé coûteux – puis un décor de badiageons. L'accès à la cour autour de laquelle s'organise l'ensemble ouest-est fermé par un portail en ferronnerie intègre des éléments de décor produits de façon industrielle. Pour autant, l'écriture architecturale reste simple et sans fioritures, s'inscrivant dans la tradition paysanne locale.

Chaque logis est accompagné d'au moins une grande grange-étable dont aucune ne figure au cadastre de 1828. Ces édifices associés à l'intensification de l'élevage apparaissent massivement sur la causse dans la seconde moitié du XIX<sup>èmes</sup>. Elles abritent les grands troupeaux et permettent de stocker le fourrage pour faire face à la saison hivernale.

1 - Source cadastre 1829 - Archives départementales du Lot. 3P 2669



Détails des épis de faîtage décorant les toits des logis de *Larfargue* à Orniac. A gauche, épis de pierre du logis de l'oustal situé à l'ouest de la route. A droite, épis en terre cuite vernissée du logis de l'oustal situé à l'est de la route



Travail à ferrer les bœufs de l'oustal situé à l'ouest de la route à *Larfargue* (Orniac).



Grange-étable à superposition de l'oustal situé à l'est de la route à *Larfargue* (Orniac).

# Un village fervant

Jalonnant les voies des villages ou ponctuant leurs entrées, les croix sont des motifs patrimoniaux marquants du Quercy qui contribuent à l'enrichissement des paysages villageois. Quoique leur dimension religieuse se soit diluée avec le temps, les habitants y sont toujours très attachés et ces constructions participent, avec d'autres, à la constitution d'un sentiment d'appartenance.

Historiquement, les croix de chemin ou de carrefours tiennent une place importante dans le quotidien des habitants. Si certaines d'entre elles ont eu pour rôle d'effacer les pratiques d'anciens sites païens ou de chasser les esprits malins qui se cachaient aux angles des carrefours, la plupart avaient surtout pour fonction de protéger les récoltes du paysan qui, sur le chemin aux champs, pouvait à l'occasion faire une courte prière avant ou après le travail. Objets de dévotion, des séries de croix matérialisent et jalonnent le parcours de processions organisées à l'occasion de rogations ou de fêtes religieuses pratiquées jusqu'au tout début du

xx<sup>ème</sup> siècle.

Formellement, les croix suivent l'évolution de l'architecture religieuse ou civile des différentes époques. Rares sont les croix très anciennes, la plupart de celles qui nous sont parvenues ont été implantées au xx<sup>ème</sup> siècle et jusqu'au début du xx<sup>ème</sup> siècle lors du renouveau national de la foi et des pratiques religieuses. Le xix<sup>ème</sup> siècle marque toutefois un certain abandon des formes traditionnelles : les croix en pierre sont remplacées par des croix artisanales en fer et aussi des croix de catalogue en fonte.

Le Christ n'est pas toujours figuré mais on peut trouver des motifs symboliques : ostensor, instruments de la passion, cartouche mentionnant INRI, etc.

Dans le village d'Orniac, trois croix sur socle jalonnent, aux carrefours, le chemin d'Orniac à Blars. Ces croix font l'objet d'une fervente dévotion au xix<sup>ème</sup> et au début du xx<sup>ème</sup> siècle, époque à laquelle des processions vont de croix en croix.



Croix sur socle accompagnée d'un platane dans le bourg d'Orniac. La partie haute ornée d'un christ frustement sculpté date du xviii<sup>ème</sup> siècle et repose sur un fut plus récent.



Croix de carrefour en ferronnerie (début du xx<sup>ème</sup> siècle?) près du lac de Talibeau à Orniac.



Croix de carrefour en ferronnerie (xx<sup>ème</sup> siècle ?) à Lafargue à Orniac.



Croix de carrefour en fonte du xix<sup>ème</sup> siècle sur la route entre le bourg d'Orniac et Bourlande.

## Croix *Et cetera*

Les croix de carrefours sont souvent confondues avec d'autres croix que l'on rencontre au long des chemins ou aux abords des villages.

Le reposoir : il s'agit d'un autel souvent surmonté d'une croix et destiné à recevoir temporairement le saint sacrement en dehors du tabernacle, lors de processions. Il comporte souvent une niche ou un support prévu à cet effet.

Le calvaire : monument catholique, composé d'une croix sur laquelle est représenté Jésus crucifié. S'y ajoutent les deux croix des deux larons crucifiés avec lui et aussi parfois des personnages : la Vierge Marie, saint Jean, Marie Madeleine, etc.

Les croix de mission : parfois signalées par leurs dimensions monumentales, ces croix sont érigées pour commémorer une mission destinée à entretenir et stimuler la foi des fidèles dans les villes ou les villages lors de prêches réalisés par des missionnaires ou les prêtres des paroisses.



# Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement

Le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE), est un organisme investi d'une mission d'intérêt public, né de la loi sur l'architecture de 1977.

Le législateur affirmant que l'architecture, les paysages et le patrimoine sont d'intérêt public, le CAUE a pour mission de promouvoir la qualité du cadre de vie sur le territoire départemental à travers des actions de conseil, de formation et de sensibilisation.

Le CAUE est créé à l'initiative du Département et présidé par un élu local.

Le CAUE est un organe de concertation entre les acteurs impliqués dans la production et la gestion de l'espace rural et urbain. Centre de ressources, lieu de rencontre, d'échanges et de diffusion culturelle, le CAUE apporte aussi une aide à la décision à toutes les échelles, de la parcelle au grand territoire.

Une équipe pluridisciplinaire est à disposition des habitants et des collectivités pour les conseiller, les sensibiliser et les former en architecture, urbanisme, environnement et paysage. Les interventions du CAUE sont gratuites.

Les CAUE se déploient sur la quasi-totalité du territoire français. Ils constituent un service de proximité, référent pour les acteurs responsables et soucieux de la qualité du cadre de vie.



Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Lot  
Cité Bessières rue Pierre Mendès France - 46000 Cahors  
Tél. 05 65 30 14 35 - Courriel : caue.46@wanadoo.fr - www.caue46.fr